

Nourriture pour les chevaux

Nous lisons ce qui suit dans le *Pionnier de Sherbrooke* :

10. Tous les chevaux ne doivent pas être soignés dans la même proportion, sans égard à leur âge, leur constitution et leurs travaux. Parce que l'inconvenance d'une telle pratique est évidente de soi. Cependant cela se fait constamment, et c'est la source d'une foule de maladies de toute sorte.

20. Ne vous servez jamais de mauvais foin, vu le bas prix. Parce qu'il n'a point de nourriture convenable dans tel article.

30. Le blé-d'inde avarié est tout à fait nuisible. Parce qu'il cause l'inflammation d'intestins et des maladies dans la peau.

40. Le menu fourrage est meilleur que le foin pour les vieux chevaux. Parce qu'ils peuvent le mâcher et le digérer mieux.

50. Mélangez le menu fourrage avec du blé-d'inde ou des fèves et ne donnez point ces dernières seules. Parce que cela force le cheval à mâcher davantage sa nourriture et le fait digérer mieux.

60. Le foin ou l'herbe seuls ne supporteront pas un cheval qui travaille fort. Parce qu'il n'y a pas assez de substance nutritive dans l'un et l'autre.

70. Lorsqu'un cheval travaille fort, sa principale nourriture devrait être l'avoine; s'il travaille peu, donnez lui surtout du foin. Parce que l'avoine possède plus de substance nutritive et de matière propre à faire de la viande qu'aucune autre espèce de nourriture. Le foin n'en a pas autant.

80. Pour un cheval de sel ou de voiture légère, un demi quart de bonne avoine et 18 livres de bon foin sont suffisants. Si le foin n'est pas bon, ajoutez la quatrième partie d'un quart d'avoine. Un cheval qui travaille plus peut avoir un peu plus de chacun; celui qui travaille peu devrait avoir moins.

90. Soigner au ratelier, c'est du gaspillage. Le meilleur plan, c'est de donner du foin coupé dans une crèche. Parce que la nourriture n'est pas alors jetée de tous côtés et qu'elle est plus facilement mâchée et digérée.

100. Arrosez le foin d'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sel. Parce que cela plaît au palais de l'animal et facilite la digestion. Une cuillerée à thé de sel dans un seau d'eau est suffisante.

110. L'avoine devrait être écrasée pour un vieux cheval, mais non pour un jeune. Parce que le premier, vu son âge et de mauvaises dents, ne peut la mâcher convenablement; le jeune cheval le peut, et l'avoine se mêle ainsi à sa salive et se convertit en nourriture saine.

120. Des vesces et de l'herbe fauchées devraient toujours être données dans le printemps aux chevaux que l'on ne peut envoyer dans les pâturages. Parce qu'elles sont très fraîches et rafraîchissantes et presque médeцинаles dans leurs effets; mais il faut les donner avec modération, vu qu'elles sont sujettes à fermenter dans l'estomac, si on les donne en grande quantité.

130. Faites boire à votre cheval de l'eau de rivière, plutôt que de l'eau de puits ou de source. Parce que l'eau de ces derniers

est ordinairement froide et dure, tandis que la première est douce et comparativement chaude. Le cheval préfère l'eau douce, même bourbeuse; à l'eau dure, si claire qu'elle soit.

140. Un cheval devrait avoir un seau d'eau, au moins matin et soir (et encore mieux, quatre demi seau d'eau, à différentes heures de la journée). Parce que cela étanche sa soif, sans la gonfler. On ne devrait pas le faire travailler, aussitôt après qu'il a bu en abondance; car la digestion et les efforts ne peuvent aller ensemble.

150. Ne faites point boire d'eau chaude à votre cheval. Parce que s'il a à boire de l'eau froide, après être habitué à l'eau chaude, cela lui donnera des coliques.

160. Lorsque votre cheval refuse sa nourriture après avoir bu, n'allez pas plus loin ce jour-là. Parce que la pauvre créature est alors entièrement épuisée.

Cultivateurs, suivez ces avis; vous aurez des chevaux alertes, vigoureux et sains.

ANNONCES.

PRIME

JUSQU'AU 1er JANVIER 1869

AVOINE DE LA NORVEGE

Le seul agent nommé aux Etats-Unis pour la vente de cette avoine étant désireux de donner aux cultivateurs canadiens l'avantage d'en faire l'essai, à voulu ajouter à la quantité que nous lui demandons, à condition toutefois de prolonger le droit de prime à l'égard de nos abonnés.

En conséquence de la libéralité de ce véritable ami de l'agriculture, les souscripteurs de la *Gazette des Campagnes* qui auront payé leur abonnement pour l'année courante d'ici au 1er janvier 1869, auront droit à la prime déjà annoncée.

Ceux qui d'ici à cette date paieront leur abonnement pour l'année prochaine, recevront deux paquets de cette avoine de la Norvège.

Nous distribuerons les primes à la dernière semaine de décembre.

Un historique de cette avoine de la Norvège accompagnera chaque prime.

FIRMIN H. PROULX.

Ste. Anne, 26 nov. 1868.

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

FARMER'S ADVOCATE

JOURNAL AGRICOLE

Publié à London (Ontario) par M. Weld, agriculteur pratique.

Ce Monsieur possède un dépôt d'instruments agricoles de toutes espèces et a toujours en mains un assortiment de graines, de plantes de premier choix. Dans chaque No. de son journal il donne les moyens de se servir avantageusement de ces instruments, et la manière de cultiver différents grains dont il fait toujours un choix scrupuleux. Possesseur d'une ferme d'une grande étendue, il se livre aux expériences. Il cultive 32 espèces de blé qu'il vend à bonne condition.

M. Weld s'occupe en outre sur une grande échelle de l'élevage des animaux de choix. Il rend compte dans son journal de ses succès ou de ses déceptions dans l'élevage des différentes races d'animaux, mettant par là le cultivateur à même de profiter de son expérience. Le journal contient en outre de nombreuses recettes pour les maladies des animaux.

Plusieurs citoyens des plus influents voulant contribuer à répandre la science agricole parmi les cultivateurs de leur comté ont souscrit la somme de \$593.00 en faveur de M. Weld. Ce Monsieur offre ce montant en prime aux abonnés pour l'année 1869.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année. L'abonnement date du 1er janvier 1869.

Ce journal est à sa 3me année d'existence.

Ceux qui enverront au propriétaire de la *Gazette des Campagnes* \$1.75 recevront le *Farmer's Advocate* et la *Gazette des Campagnes* pendant un an.

AMERICAN STOCK JOURNAL

AND FARMER'S AND STOCK BREEDERS

Seul journal vétérinaire publié aux Etats Unis.

Journal mensuel essentiellement adapté à la classe de cultivateurs qui font de l'élevage des animaux une science.

Les soussignés, propriétaires de ce journal, possèdent l'établissement le plus considérable des Etats-Unis comme éleveurs d'animaux. L'expérience qu'ils ont pu acquérir dans cette industrie depuis un grand nombre d'années est une source de renseignements les plus sûrs, car ils ne font pas un secret de leurs recettes, à l'égard des abonnés du journal qu'ils redigent eux-mêmes.

Ce journal de 36 pages contient à chaque numéro de nombreuses recettes pour les soins à apporter dans l'élevage des animaux. Ces recettes sont toujours appuyées par l'expérience qu'en ont fait les propriétaires mêmes du journal.